



Renforcer la résilience. Créer des perspectives.

Comment l'aide de transition pour le développement renforce les capacités de résilience.

Les crises écologiques, politiques, économiques et sociales exposent les populations touchées à des risques accrus, notamment dans les pays aux structures étatiques fragiles et aux taux de pauvreté élevés. Les populations de ces pays ne sont souvent pas suffisamment préparées pour affronter de telles crises. Les personnes vulnérables sont généralement celles qui sont les plus durement éprouvées, leurs moyens de subsistance étant menacés par des conflits et les chocs (externes) récurrentes.

Pour protéger ces personnes et mieux les préparer pour faire face aux crises, la coopération internationale au développement s'est réorientée depuis 2015 et s'est fixé des objectifs ambitieux. Le renforcement de la résilience est depuis lors mis en avant dans tous les cadres pertinents (voir, entre autres, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action pour le financement du développement, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, la Déclaration de Stockholm sur la gestion de la fragilité et la consolidation de la paix). Il y a une raison à cela: les études d'impact montrent que chaque euro investi dans le renforcement de structures résilientes permet à long terme d'économiser environ quatre euros.

En complément de [la stratégie d'aide de transition pour le développement du BMZ](#), ce document thématique présente le concept de résilience et son importance pour la mise en œuvre réussie des projets du BMZ en matière d'aide de transition pour le développement.

Comment la résilience est-elle définie ?

Pour le BMZ, l'objectif global de la gestion des crises est de renforcer la capacité de résistance (**résilience**) des personnes et des structures locales face aux effets et conséquences des crises : ces personnes et structures seront dotées des moyens leur permettant

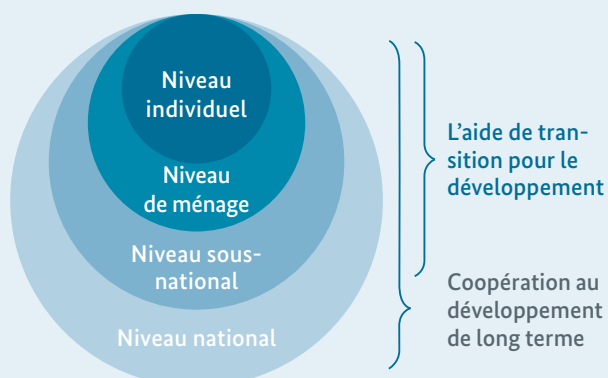
- de faire face aux crises de manière autonome,
- de se préparer à des pressions récurrentes afin,
- d'en limiter les répercussions négatives et
- de les surmonter progressivement et définitivement par le biais de changements structurels.

Suivant en cela le principe de la promotion de la participation et de la responsabilisation, les capacités de développement des personnes et des structures concernées sont renforcées et encouragées de manière ciblée.

En tenant compte des défis particuliers et des interdépendances du nexus **humanitaire-développement-paix** (nexus HDP), l'aide de transition pour le développement vise à **renforcer** efficacement et durablement la **résilience** des personnes et des structures affectées. En conséquence, la cohérence et la complémentarité des actions avec celles de l'aide humanitaire, de la coopération au développement à long terme et de la promotion de la paix seront assurées, et la collaboration en termes de stratégie et de contenu de fond sera encouragée. Les objectifs communs de l'aide humanitaire et de la coopération au développement (Collective Outcomes) peuvent servir d'orientation à cet égard.

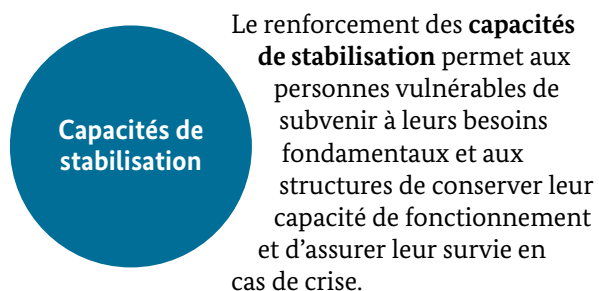
Quelle résilience faut-il renforcer ?

Pour que la conception du programme soit réussie, il est essentiel de déterminer quelle résilience doit être renforcée. L'aide de transition pour le développement vise à renforcer la résilience à partir de l'échelon de l'individu jusqu'à l'échelon sous-national (commune, région). Le renforcement de la résilience au niveau national et supranational est une des missions de la coopération au développement à long terme et une interface importante du nexus HDP.

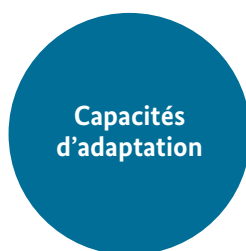


Comment renforcer la résilience ?

Le renforcement de la résilience implique le **développement de capacités dans des contextes fragiles**. Il est essentiel de renforcer les trois capacités de résilience suivantes :



Le renforcement des **capacités d'adaptation** permet aux personnes et aux structures de s'adapter aux changements de long terme, d'amortir les répercussions négatives et, au mieux, de les minimiser.



La **prévention** des crises et la **préparation**, c'est-à-dire la préparation structurelle à la survenue de catastrophes, sont également importantes dans la gestion de crises. Personnes et structures peuvent ainsi évaluer les risques et prévenir les crises futures.

Dans ce contexte, on entend par **risque** la probabilité d'apparition de crises et de leurs effets négatifs.

Une délimitation claire des capacités de résilience n'est pas toujours possible. La capacité de transformation ou d'adaptation d'une intervention particulière dépend du **contexte** et du **groupe cible**. Il importe que cela soit analysé, pris en compte et précisé dans la planification et la conception des programmes.

Comment cela se traduit-il dans la pratique ?

Dans les contextes fragiles, qui sont souvent sujets à des conflits violents et aux répercussions du changement climatique (sécheresse, désertification, pénurie d'eau, etc.), les vulnérabilités sont généralement multiples, complexes et interdépendantes. Une **approche multisectorielle** qui réussit à se focaliser sur les capacités de résilience manquantes ou peu développées pourrait inclure, par exemple, les mesures suivantes :

Afin de renforcer les **capacités de stabilisation**, la fourniture de transfert pourrait satisfaire les besoins de base à court terme et ainsi améliorer la situation alimentaire et faciliter la (re)construction d'infrastructures productives. **Les capacités d'adaptation** pourraient être renforcées par la diffusion de connaissances et de savoir-faire en matière de nutrition, d'hygiène et de pratiques agricoles adaptées à la sécheresse. Afin de renforcer les **capacités de transformation**, la formation à la gestion non violente

des conflits et la promotion de processus de dialogue locaux pourraient consolider la cohésion sociale. Pour que, notamment, les femmes et les enfants puissent bénéficier d'une meilleure alimentation sur le long terme, les compétences des centres de santé locaux pourraient être encouragées. Seule la combinaison des mesures dans une approche multisectorielle permet de renforcer la résilience de manière intégrée.

Résilience dans le cycle du projet

Afin que les projets d'aide de transition pour le développement renforcent efficacement la résilience, le concept de résilience doit être pris en compte tout au long du cycle du projet – de l'analyse à l'évaluation en passant par la planification, la conception du programme et le suivi.

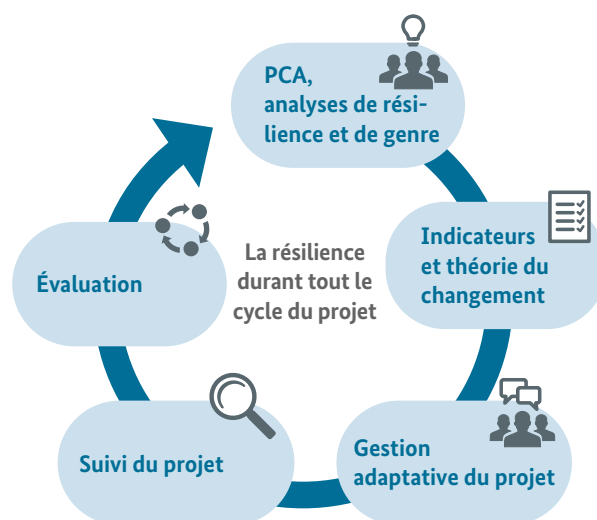
Pour une coopération au développement éclairée quant aux risques et aux crises, les **analyses de résilience**, y compris les analyses des situations de paix et de conflit (*Peace and Conflict Assessment* – PCA) et les analyses de genre, sont d'une importance primordiale. Elles permettent une compréhension approfondie

- (i) des **risques** existants et des **crises** dans leur contexte,
- (ii) des acteurs et structures affectés et responsables ainsi que de leurs **forces, potentiels et compétences** existants (capacités de résilience) pour y faire face,
- (iii) des **besoins et des possibilités** de renforcer davantage ces capacités de gestion des crises (y compris la prévention) dans tous les secteurs.

L'**analyse de la résilience** guide la planification des portefeuilles et des projets. Elle est conçue et utilisée de la manière la plus participative possible. S'il existe déjà un outil de planification dans un pays ou au niveau sous-national qui peut servir de base au projet, il convient de l'utiliser pour assurer la complémentarité, la cohérence et la coopération. Les résultats de l'analyse de résilience peuvent être utilisés pour compléter et affiner l'outil de planification.

Les capacités et compétences à renforcer identifiées dans l'analyse de la résilience (niveau des *réalisations/ Output*) et leur utilisation dans la gestion des crises et des risques (niveau des *résultats/ Outcome*) constituent le point de départ de la **planification et de la conception du projet**. Elles sont examinées dans la *théorie du changement*, qui décrit le processus de

changement souhaité par un projet. La *théorie du changement* est utilisée comme base pour le pilotage et le suivi du projet.



Afin de pouvoir mesurer le renforcement de la résilience, des **indicateurs** sont formulés. Ils déterminent

- les personnes dont la résilience doit être renforcée (par exemple, celle de 250 mères célibataires) et
- les capacités de résilience qui doivent être renforcées, comment et dans quel but (dans le cas des 250 femmes célibataires, par exemple, la capacité d'adaptation. En s'organisant comme productrices de semences, elles assurent les revenus de leur famille par la production et la vente de semences résistantes à la sécheresse et contribuent à une agriculture résiliente face à la sécheresse et aux revenus du ménage).

Pour les projets, cela signifie que les indicateurs font souvent référence à des activités spécifiques qui permettent ou augmentent la capacité de décision et d'action, l'*appropriation*, la participation et l'accès. Les résultats des enquêtes et des analyses permettront ainsi de concevoir des programmes axés sur la résilience.

Le **système de suivi-évaluation** doit détecter en permanence les changements éventuels dans le contexte et réajuster en conséquence les changements dans la *théorie du changement*. En fonction de l'évolution du contexte, les mesures et les indicateurs connexes initialement prévus dans la demande de projet peuvent devoir être adaptés ou complétés. En adaptant les activités du projet en fonction de l'évolution des conditions contextuelles (y compris des facteurs de stress et/ou des chocs

nouveaux ou supplémentaires), on peut s'assurer que les objectifs demeurent réalisables (**gestion adaptative des projets**). Les informations obtenues au cours du suivi servent, en plus des autres données collectées, de base à l'évaluation des projets.

Le BMZ considère la formulation de *théories de changement* axées sur la résilience et la définition d'indicateurs permettant d'illustrer les progrès réalisés dans le renforcement de la résilience et de les rendre mesurables comme un **processus d'apprentissage commun** dans le cadre du dialogue technique avec ses partenaires de mise en œuvre.

Un exemple de notre travail

Dans le cadre de l'**Initiative Résilience-Sahel**, le Programme alimentaire mondial (PAM) met en œuvre, conjointement avec le BMZ, un **ensemble intégré et multisectoriel de mesures** visant à renforcer la résilience des personnes, des ménages et des structures locales et nationales dans les pays du G5 Sahel, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Des moyens de subsistance et des bases de production ainsi que la nutrition et l'éducation doivent être améliorés de manière ciblée dans le cadre d'une approche multisectorielle. Cela se

fera par le biais d'investissements pluriannuels en étroite coordination avec les gouvernements nationaux et en collaboration avec différents partenaires. Afin de renforcer durablement la résilience et de soutenir les processus de transformation, l'Initiative Résilience-Sahel travaille avec les mêmes communautés sur une période de cinq ans. Les besoins, les potentiels et les capacités de la population sont au cœur de l'approche. Par le biais de processus participatifs, ils sont intégrés dans la sélection et la planification de toutes les activités. À ce jour, le programme a permis d'atteindre 1,2 million de personnes.

Les partenariats sont indispensables pour mettre en œuvre une approche intégrée du renforcement de la résilience. C'est ainsi que le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a été chargé de compléter les actions du PAM en mettant en œuvre des mesures dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'éducation, de la santé, du WASH (*Water, Sanitation, Hygiene* – eau, assainissement, hygiène) et de la protection des enfants dans des districts sélectionnés conjointement au Mali, en Mauritanie et au Niger. La **mise en œuvre conjointe** vise à créer des synergies et permet de remédier aux différentes causes de la vulnérabilité par une approche multisectorielle exhaustive.

L'Initiative Résilience-Sahel menée conjointement par le BMZ et le PAM

Publié par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Division 222

Mise à jour 06/2021

Contact RL222@bmz.bund.de
www.bmz.de

Photo: © WFP / Aurelia Rusek; © WFP/ Benoit Lognone

Layout: EYES-OPEN, Berlin

Adresse postale des sièges du BMZ

BMZ Berlin
Stresemannstraße 94
10963 Berlin
T +49 (0)30 18 535-0

BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn
T +49 (0)228 99 535-0